

Infos Covid-19

Depuis le mois de mars 2020, l'épidémie de Covid-19 est au cœur de l'actualité et de l'attention des pouvoirs publics.

Vaccination, gestes barrières, mesures sanitaires... Il n'est pas évident de retrouver les bons renseignements dans le flux d'informations qui nous parviennent quotidiennement. Via cette rubrique, nous vous transmettrons les informations utiles, précautions et mesures en cours.

Gestes barrières

Les gestes barrières restent la meilleure solution et la plus simple aussi, de lutter contre la Covid-19 et ses variants.

Il est donc toujours recommandé de :



INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- **Aérer les pièces le plus souvent possible**
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres**
- **Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée**
- **Limiter au maximum ses contacts sociaux**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- **Se moucher dans un mouchoir à usage unique**
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique**
- **Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades**
- **Éviter de se toucher le visage**
- **Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

CH-2009-001-2105 - 21 mai 2021

- Aérer les pièces le plus souvent possible
- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres
- Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut être respectée
- Limiter au maximum ses contacts sociaux
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Éviter de se toucher le visage

En cas de questions complémentaire, n'hésitez pas à vous rendre sur le [site du Ministère des Solidarités et de la Santé](#) ou d'appeler le 0 800 130 000 (appel gratuit).

Vous pouvez également télécharger l'application Tous AntiCovid.



[Tests PCR : Où ? Comment ?](#)

Les tests PCR sont les tests de référence dans le cadre de la détection de la Covid-19.

À Lunel, vous pouvez les pratiquer auprès des laboratoires LaboSud de la commune. Vous pouvez [prendre rendez-vous en ligne](#).

Devant l'afflux importants de demandes, le laboratoire a choisi de les prioriser. Vous pouvez consulter la note d'information [en cliquant ici](#).

Enfin, les tests PCR peuvent également être pratiqué dans les pharmacies ou chez les soignants libéraux. À Lunel, les infirmiers du réseau Covidels se relaient du lundi au vendredi pour la réalisation de ces tests.

Attention, depuis octobre 2021, la gratuité systématique des tests de dépistage est terminée. Pour les personnes ne disposant pas d'ordonnance ou de schéma vaccinal complet, la somme de 44 € leur sera demandée.

Les mesures actuelles

Suite au Conseil de Défense Sanitaire du lundi 6 décembre, un nouveau calendrier est mis en œuvre :

À compter du jeudi 9 décembre

Les écoles élémentaires passent au protocole sanitaire de niveau 3. En plus de porter le masque en intérieur, les enfants et leurs enseignants doivent le porter en extérieur lors de la récréation.

Les activités physiques en extérieur sont privilégiées, sinon elles doivent être de faible intensité pour être compatibles avec le port du masque.

À compter du vendredi 10 décembre

Les gérants des discothèques doivent fermer pour 4 semaines. Le gouvernement leur a assuré un accompagnement financier.

À compter du 13 décembre

Le brassage des enfants sera encore limité davantage à la cantine et la désinfection encore plus fréquente.

À compter du mercredi 15 décembre

Les enfants à risque pourront recevoir un vaccin s'ils ont 5 ans et plus. Sont donc ciblés les enfants porteurs de maladies

cardiaques, de malformation cardiaques, de maladies pulmonaires graves ou encore de formes graves d'asthme.

À compter du lundi 20 décembre 2021

Les autorités sanitaires pourraient ouvrir la vaccination élargie à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans.

[Play](#)

[Play](#)

[Play](#)

Previous

Next